(- 250 salariés)

Chambre de Commerce et d'Industrie de Région MIDI-PYRÉNÉES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DU LOT

TAXE D'APPRENTISSAGE 2012 (salaires 2011)

à régler impérativement au 29 février 2012

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU LOT 46

A défaut de paiement à un OCTA avant le 29 février 2012, le montant dû sera à payer au Trésor Public majoré de 100 %

1. VOTRE ENTREPRISE

N° CLÉ @

CABINET COMPTABLE

Changement de cabinet en 2011

CONTACT

TÉL.

FAX

E-MAIL

SIRET

NAF

Effectif salarié au 31/12/2011

Apprentis au 31/12/2011

Apprentis pendant l'année 2011

Remarque : pour les entreprises de 250 salariés et plus, contactez votre CCI

2. COMMENT CALCULER VOTRE TAXE

MASSE SALARIALE BRUTE 2011 (cf. DADS base sociale) → **S** ,00 €

- Si vous avez eu au moins un apprenti en cours d'année et que S ≤ 100 355 € PAS DE DÉCLARATION
  Il faut remplir ces 2 conditions.
- Pour les entreprises adhérentes à une Caisse de Congés Intempéries, majorer la base DADSU de 13,14 %

TAXE D'APPRENTISSAGE BRUTE = S x 0,5 % **TB** ,00 €

3. QUE POUVEZ-VOUS DÉDUIRE

DÉDUCTIONS pour frais de stage de formation initiale (voir notice) : joindre les copies des conventions de stage. La formation continue n'est pas déductible.

Cat. A = 19 €/jour ,00 | Cat. B = 31 €/jour ,00 | Cat. C = 40 €/jour ,00 } plafonnées à 4 % de TB

- D ,00 €

4. CONTRIBUTION ADDITIONNELLE

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE (CDA) = S x 0,18 % → **+ A** ,00 €

5. VOTRE VERSEMENT

MONTANT À PAYER : P = (TB - D) + A **= P** ,00 €

Si vous ne versez qu'une partie de votre taxe : voir § 9

☐ Chèque à l'ordre de : CCIT DU LOT (par délégation de la CCIR Midi-Pyrénées)
N° ..... DU ..... SUR .....

☐ Virement au Compte **CCIR MP-TA CCI DU LOT** **- RIB : 10057 19070 00036254704 94**
- IBAN : FR76 1005 7190 7000 0362 5470 494
Du .../02/2012

(Joindre une copie de l'avis de virement et mettre en libellé le n° de dossier ou Siret)

☐ Autorisation de prélèvement possible si vous faites votre déclaration par le Web.

Date et signature obligatoire

Cachet

DÉLÉGATION

Par délégation de la CCIR Midi-Pyrénées - Champ géographique : circonscription de la CCIT du Lot
Avis du Service Régional de Contrôle de la DRTEFP du 02/12/2003 - Référence : 1714/2003/DRTEFP/SGAR du 02/12/2003

Pièces jointes :
- ☐ contrats d'apprentissage
- ☐ conventions de stage
- ☐ justificatifs dons en nature

Adresse de retour : CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DU LOT
107, quai Cavaignac - BP 79 - 46002 CAHORS Cedex 9
Contact : Sandrine MOULENE Tél : 05 65 20 48 61 - Fax : 05 65 20 48 62 - Mail : sandrine.moulene@lot.cci.fr
Votre déclaration en ligne : www.lot.cci.fr

6. COMMENT CALCULER LES MONTANTS A AFFECTER AUX ÉCOLES

1. FONDS NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET DE MODERNISATION DE L'APPRENTISSAGE (FNDMA) : TB X 22 % → **F** ,00€

2. LE QUOTA D'APPRENTISSAGE : TB X 31 % → **Q** ,00€

3. LE HORS QUOTA : TB X 47 % → **HQ** ,00€

Si TB ≤ à 305 €, peut être affecté en totalité sur l'une des 3 catégories d'enseignement.
Si TB > à 305 €, peut être ventilé entre ces 3 catégories selon le tableau ci-contre.
Un seul cumul de 2 catégories du hors quota est autorisé pour toute la déclaration.
Catégorie A + Catégorie B **ou** Catégorie B + Catégorie C
Ne concerne pas les entreprises des départements 57 - 67 - 68.

	Cat. A = 40 %	Cat. B = 40 %	Cat. C = 20 %
Déduction plafonnée pour les frais de stages, s'il y a lieu →	-	-	-
Montants disponibles à affecter aux écoles →	=	=	=

7. SI VOUS AVEZ DES APPRENTIS AU 31/12/11: CONTRIBUTION OBLIGATOIRE AUX CFA

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT LES COPIES des CONTRATS D'APPRENTISSAGE en cours au 31/12/11

car vous avez l'obligation d'affecter au(x) CFA ou section(s) d'apprentissage d'accueil
le coût de la formation par apprenti dans la limite du quota (Q) disponible

IMPORTANT

ZONE RÉSERVÉE	NOM, PRÉNOM DE L'APPRENTI	CFA FRÉQUENTÉ, ADRESSE	Diplôme préparé (CAP de ..., BAC ..., etc)	Date de début de contrat	Date de fin de contrat

8. SI VOUS SOUHAITEZ FAVORISER DES ÉCOLES

Entourer le cumul choisi
Cat. A + Cat. B OU **Cat. B + Cat.C**

Merci d'éviter les sigles et de compléter le plus précisement possible

NOM ÉCOLE	ADRESSE	ZONE RÉSERVÉE N° ÉCOLE	QUOTA Q	HORS QUOTA Cat. A	HORS QUOTA Cat. B	HORS QUOTA Cat. C

9. VERSEMENT PARTIEL

CDA (0,18 %)	FNDMA	Quota obligatoire	Quota	Cat. A	Cat. B	Cat. C
€	€	€	€	€	€	€

TOTAL VERSÉ **Y** ,00€